

Se rétracter concernant achat véhicule neuf

Par skwals, le 07/09/2012 à 01:57

Bonjour,

Aujourd'hui j'ai fait l'acquisition d'un véhicule neuf.

Le vendeur m'a remis le bon de commande et l'organisme de crédit a accepté mon dossier de prêt.

Je souhaiterais savoir si il y a moyen d'annuler la vente concernant le véhicule car le modèle choisi est une 5P(porte) et mon coup de coeur va pour le modèle 3P(porte).

Est il encore possible de revenir sur ma décision d'achat?

Quels sont les conséquences pour moi en sachant que j'ai fait un apport de 3000eur sur le véhicule?